

Dossier de demande de défrichement – Itinérance Nature à Commensacq Justification de l'intérêt public majeur (septembre 2025)

Introduction

La réalisation de l'axe itinérance nature vers la base de loisirs de Mexico à Commensacq dans le cadre du projet de voie verte Sabres / Pontenx-les-Forges, présente un intérêt public majeur, à la croisée de plusieurs politiques publiques locales, départementales, régionales et nationales. Elle répond à des enjeux de mobilité douce, de santé publique, de cohésion territoriale, de développement durable, ainsi que de valorisation touristique du territoire.

1. Cohérence avec les politiques publiques en matière de mobilités douces et d'environnement

L'axe itinérance nature s'inscrit pleinement dans les objectifs portés par :

- Le Schéma régional des véloroutes et voies vertes (SR3V),
- Le Plan Départemental des Espaces, Sites et Itinéraires (PDESI),
- La charte du Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne (PNRLG),

En connectant la voie verte Sabres / Pontenx-les-Forges au site structurant qu'est la base de loisirs de Mexico située sur la Commune de Commensacq, au cœur du Parc naturel régional des Landes de Gascogne, cet axe permet de renforcer la trame d'itinérances douces du territoire, tout en favorisant une mobilité décarbonée et respectueuse de l'environnement.

La Région Nouvelle Aquitaine et le Département des Landes ont soutenu financièrement la création de la voie verte Sabres / Pontenx Les Forges en posant comme condition la réalisation de cet axe itinérance nature vers la base de loisirs de Mexico. Ces partenaires financiers ont également soutenu la réalisation des aménagements liés à l'accès nautique à la Leyre sur la base de loisirs. Ils considèrent la base de loisirs de Mexico, l'accès nautique et l'axe itinérance nature comme un ensemble nécessaire au bon développement de la base et à la pérennisation de son activité.

2. Amélioration de la santé publique dans le cadre du Contrat Local de Santé

Le projet répond aux objectifs du Contrat Local de Santé Haute Lande Armagnac (CLS) porté sur le territoire de la Communauté de communes Cœur Haute Lande, notamment :

- Favoriser l'activité physique régulière au quotidien pour l'ensemble des publics, dans une logique de prévention des pathologies liées à la sédentarité,
- Améliorer le cadre de vie et l'environnement des habitants,
- Réduire les inégalités territoriales d'accès à des infrastructures favorables à la santé.

L'axe itinérance nature, en facilitant l'accès sécurisé à un site de loisirs et de sports de nature depuis les bourgs desservis par la Voie Verte (notamment Sabres ou Commensacq), constitue une offre de proximité accessible à pied ou à vélo, pour tous les publics y compris les plus fragiles (jeunes, personnes âgées, publics isolés).

3. Valorisation et sécurisation des pratiques de pleine nature

Le site de la base de loisirs de Mexico situé sur la commune de Commensacq est identifié comme site structurant dans le Plan Départemental des Espaces Sites et Itinéraires. Il accueille des pratiques encadrées (canoë, Espace Sports Orientation), et dispose d'aménagements adaptés. La desserte par l'axe itinérance nature garantit :

- Une cohabitation apaisée entre les différents usagers (cyclistes, marcheurs, sportifs),
- Une sécurisation des parcours évitant l'usage de routes départementales ou chemins non adaptés,
- Une valorisation du site dans son ensemble, grâce à une approche paysagère et écologique maîtrisée.

4. Attractivité touristique et retombées économiques locales

L'axe itinérance nature renforce l'attractivité du territoire en favorisant l'intermodalité. En effet la base de loisirs de Mexico sera accessible en vélo depuis la gare de Labouheyre ou depuis la Vélodyssée. Au départ de la base de loisirs les usagers pourront débiter une itinérance nautique en canoë sur la Leyre.

L'axe itinérance nature permettra de développer des offres de séjours éco-responsables contribuant à l'économie touristique durable du territoire. Ces séjours s'inscriront dans la dynamique portée par le Comité Régional du Tourisme qui valorise des séjours « bas carbone » encourageant l'écobilité et le tourisme durable. Ils s'inscriront également dans l'action portée par le PNRLG au travers du projet Ecodestination qui s'inscrit dans le dispositif régional Accompagnement aux Changements des Territoires Touristiques et dont l'objectif est la structuration d'une offre locale en tourisme durable.

5. Respect de l'environnement et limitation des impacts

Le projet a été conçu pour minimiser l'impact environnemental :

- Foncier désormais entièrement communal, sans emprise sur des propriétés privées,
- Tracé en lisière de forêt pour préserver l'exploitation forestière et la biodiversité,
- Revêtements choisis pour leur faible impact carbone et visuel,
- Réduction de la vitesse et des nuisances en zone sensible,
- Concertation approfondie avec les acteurs locaux (PNRLG, ASA DFCI, exploitants forestiers, DDTM).

6. Implantation du projet

Le projet d'axe itinérance nature est situé en plein cœur du massif forestier. Afin de permettre la meilleure cohabitation entre l'activité cyclable et l'exploitation sylvicole, il a été fait le choix d'implanter le projet en lisière de parcelles forestières. L'implantation du projet a donc été actée en tenant compte de trois paramètres : les propriétaires forestiers favorables au projet, les contraintes environnementales et l'aspect court et direct du linéaire.

Conclusion

L'axe itinérance nature s'intègre dans une démarche territoriale globale et cohérente visant à :

- Protéger les milieux naturels,
- Favoriser la santé et le bien-être de la population,

- Sécuriser et structurer les usages de pleine nature,
- Soutenir l'économie locale dans une logique de durabilité.

Ce projet incarne donc un intérêt public majeur en ce qu'il répond simultanément à des enjeux d'intérêt général, de santé publique, d'environnement, d'inclusion sociale et d'aménagement du territoire.